



## Fiche de suivi

**Comité : Transport actif**

**Date : 20 février 2020**

**Présences :** Anne-Boutin (Pointe-aux-Jeunes), Katrine Labelle (Société canadienne du cancer), Marion Maurin (MOBI-O), François Pirart (Ville de Gatineau), Catherine Craig-St-Louis (Vivre en ville), Guy St-Pierre (Partenaires secteur Aylmer) Marie-Danielle Michaud (coordonnatrice, Concertation), Carl Clements (CISSS Outaouais) **Invitée :** Mylène Dault (chargée projet : ados et transport actif) **Absences :** Geneviève Carrier (Enviro Éduc-Action), Marie-Ève St-Onge (Société canadienne du cancer) , Jacques Fournier (Action vélo Outaouais)

	Autre(s) comité(s) concerné(s)	Action / Suivi à faire	Responsable	Échéancier
<p><b>Rapport transport actif et les jeunes du secondaire</b> Présentation des groupes de discussion réalisées par Mylène Dault. Des constats et des recommandations sont partagés. Les discussions sur les recommandations regroupées comme suit : 1) Miser sur la composante sociale, 2) Tenir compte des changements physiques et psychologiques liés à l'adolescence, 3) Favoriser le soutien familial notamment en favorisant le temps passé à l'extérieur et 4) Adapter les interventions selon l'âge. Plusieurs commentaires sont partagés. Il est convenu de poursuivre notre travail auprès des adolescents en lien avec le transport actif comme prévu à l'<b>action 2.2.3 du plan d'action de la CSHVO 2019-2021 (Développer une stratégie pour favoriser le transport actif chez les jeunes de 12-17 ans)</b>. On souhaite notamment profiter du travail réalisé par Guy St-Pierre avec l'école secondaire Grande-Rivière en juin 2019. Ce travail prendrait la forme d'une campagne de sensibilisation et se veut un projet pilote.</p>	Comité scolaire	Donner suite aux recommandations des groupes de discussion et déployer avec l'aide de Guy St-Pierre un projet pilote de campagne de sensibilisation destinée aux adolescents du secondaire	C.Clements M.-D.Michaud Guy St-Pierre (collaborateur)	Automne 2021
<p><b>Action 2.2.1 – Programmes, projets et actions en transport actif destinés aux enfants, parents et écoles primaires</b> Marion de MOBI-O partage de l'information sur les travaux en cours rattachés à cette action. Elle nous fait part de la tenue d'un atelier participatif prévu le 19 mars. Des invitations membres de la cellule Transport actif ainsi que le comité scolaire. L'objectif de cet atelier participatif sera de prendre connaissance et de bonifier la présentation des différents projets-programmes et actions qui sont destinés aux écoles primaires.</p>	Comité scolaire	Tenir l'atelier participatif du 19 mars Donner suite aux rétroactions des participants et poursuivre/finaliser la réalisation de l'action 2.2.1	C.Clements M.Maurin	Printemps 2020

	Autre(s) comité(s) concerné(s)	Action / Suivi à faire	Responsable	Échéancier
<p><b>Action 2.2.2 (élaboration d'un argumentaire « Transport actif »)</b>            Tout en s'appuyant sur les constats du rapport des groupes de discussion « adolescents et transport actif » ainsi que les données de l'Enquête EN FORME 2018, il est convenu de rédiger et diffuser un argumentaire contenant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir une brochette d'information qui s'adressera à différentes personnes (moduler les messages)</li> <li>• Faire ressortir les bienfaits, notamment le plaisir, mais aussi les économies à utiliser un mode de transport actif.</li> <li>• Miser sur les arguments et les bienfaits, ensuite sur les moyens de communication à privilégier</li> </ul> <p>Un groupe de travail devra se pencher sur cette action et proposer un document de travail à cet effet.</p>	-	Mettre sur pied un groupe de travail qui prendra les commentaires et pistes d'action proposés et proposera aux membres de la cellule Transporta actif un document de travail portant sur l'argumentaire.	C.Clements M.-D.Michaud Groupe de travail	Automne 2020 – hiver-printemps 2021
<p><b>Action 2.3.1 (Identifier les conditions favorables à l'inclusion des personnes vulnérables quant aux actions en transport actif)</b>            La discussion porte en premier lieu sur la définition des personnes vulnérables. On convient qu'il peut s'agir de différentes personnes vivant des contextes particuliers (personnes à mobilité réduite, personnes à faible revenu, nouveaux arrivants). On convient d'explorer la possibilité de s'asseoir avec ces différentes personnes et prendre connaissance de leurs perceptions et points de vue sur l'utilisation des modes de transport actif. Marion, mentionne que le projet Plani-mobile pourrait appuyer le travail relié à cette action.</p>	-	Voir à mettre sur pied un groupe de travail qui se penchera sur la question et explorera la possibilité de consulter les personnes vulnérables (voire à tenir un groupe de discussion) et proposer une stratégie visant cette clientèle.	C.Clements M.-D.Michaud	Automne 2020